



AVIS DE PUBLICITE SUITE A MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE

La Ville de Rouen a reçu une candidature spontanée d'une société qui a manifesté son intérêt pour installer un petit chariot mobile afin d'y exercer la vente de ballons gonflés à l'hélium tous les samedis, les dimanches d'ouverture exceptionnelle des commerces sédentaires et pendant les vacances scolaires de Noël de l'année 2023, à l'angle de la rue du Gros Horloge et de la rue du Bec à Rouen.

Le présent avis de publicité a pour objet de s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente conformément aux dispositions de l'article L 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P).

Objet : Installation et exploitation d'un petit chariot pour y exercer la vente de ballons gonflés à l'hélium sur le domaine public

Lieu : angle des rues Gros Horloge et du Bec

Emprise totale : 1 m²

Date : Tous les samedis, les dimanches d'ouverture exceptionnelle des commerces sédentaires et pendant les vacances scolaires de Noël de l'année 2023.

Redevance d'occupation du domaine public : 0,51 € / m² / jour avec un minimum de perception de 9,77€ par jour.

Tout autre candidat intéressé devra adresser un dossier présentant la nature de l'activité exercée, la description de l'installation, les horaires d'ouverture et tarifs proposés.

Ce dossier de présentation devra obligatoirement être accompagné des pièces suivantes:

- Nom, prénom, adresse et numéro de téléphone du pétitionnaire
- Justification du statut de commerçant ambulant – KBIS
- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Copie du contrat d'assurance
- Expérience du pétitionnaire
- Présentation du concept proposé comprenant notamment le détail des produits proposés
- 2 à 3 photos couleur de l'installation proposée l+ dimensions
- Liste des moyens matériels utilisés pour préparer et stocker les produits proposés à la vente
- Moyens humains

Critères de jugement des propositions :

- Expérience du candidat (40%)
- Qualités esthétiques des installations (30%)
- Diversité et qualité des produits proposés (30%)

La présente publicité préalable est faite sur le site Internet de la Ville de Rouen (www.rouen.fr) et restera en ligne jusqu'au 30 novembre 2022.

Les dossiers de candidatures devront être adressés au plus tard le 05 décembre 2022 à 12h sous pli à l'adresse mentionnée ci-dessus :

Ville de Rouen

Direction de l'Economie Locale et des Coopérations Internationales

Service Foire et Marchés

2 place du Général de Gaulle

CS 31402

76037 ROUEN CEDEX

- Ou Sous format électronique à l'adresse mail suivante : lesmarchesderouen@rouen.fr

Toute offre reçue hors délai ou incomplète ou portant sur une activité autre que celle définie ci-dessus sera rejetée.

Si aucun intérêt concurrent ne se manifeste avant la date limite de réception mentionnée ci-dessus, la Ville de Rouen pourra délivrer à l'opérateur ayant manifesté son intérêt spontanément le titre d'occupation du domaine public afférent à l'exercice de l'activité économique projetée.

Photo de l'emplacement

